

UNE ENTENTE ENTRE BEAUHARNOIS ET AMIAOU POUR LE BIEN-ÊTRE DES CHATS SUR LE TERRITOIRE

Beauharnois, le 2 juin 2025 – La Ville de Beauharnois a récemment renouvelé son entente avec le comité Amiaou, un organisme à but non lucratif dédié à la protection et à la gestion des chats errants et communautaires sur son territoire.

Par cette entente, d'une durée d'un an, la Ville confie encore à Amiaou le mandat d'intervention auprès des chats sans abri et des chats privés errants. Ce partenariat s'accompagne d'une contribution financière de 26 000 \$ ainsi que de la mise à disposition du chalet du parc Bourcier à titre de lieu d'accueil et d'opérations.

« En collaborant avec Amiaou, la Ville confirme sa volonté de favoriser une cohabitation harmonieuse entre les citoyens et les animaux, tout en assurant le bien-être et la dignité de ces êtres vivants souvent oubliés. Le grand cœur de madame Rioux, et son amour profond pour les félins, confirme qu'il s'agit d'une entente qui sera profitable pour tous. », a affirmé M. Alain Dubuc, maire de Beauharnois.

Amiaou s'engage à capturer, héberger, soigner et stériliser les chats errants, tout en respectant les règlements municipaux en vigueur. L'organisme devra également mener des recherches pour retrouver les propriétaires d'animaux identifiés, et s'assurer que chaque intervention se fasse dans le respect des meilleures pratiques en matière de bien-être animal.

Cette collaboration témoigne de l'importance qu'accorde la Ville à la cause animale et à l'engagement communautaire. En soutenant Amiaou, Beauharnois agit concrètement pour un environnement plus humain, responsable et respectueux.

----- 30 -----

Source :

Service des communications et technologies de l'information

Ville de Beauharnois

450 429-3546, poste 228

communications@ville.beauharnois.qc.ca